

Intercommunalité : la proximité plutôt qu'un « grand machin »

Grand Roanne agglomération est montré du doigt par un groupe d'élus qui dénonce « le mode de pensée unique qui viserait la création d'une vaste communauté d'agglomération » aux dépens de territoires à taille humaine

Si la réforme de l'intercommunalité n'est pas encore au centre des préoccupations du citoyen lambda, qui n'en a pas encore saisi les répercussions dans sa vie quotidienne, elle est par contre le sujet du moment pour les élus.

Lesquels entendent s'approprier cette question et pas se la voir

Les élus regrettent « l'attitude hégémonique du Grand Roanne »

imposer. C'est le sens de la conférence de presse qu'ont tenu sept des dix présidents de communautés de communes de l'arrondissement, trois conseillers généraux et deux maires, hier à Renaison (1).

Ce groupe d'élus est unanime pour juger « dangereux de réduire les perspectives qui s'offrent à nos territoires à la seule recherche d'une taille critique à atteindre pour de prétendues économies d'échelle, voire l'opportunité de capter une éventuelle manne financière et fiscale. »

Dans une lettre adressée au président du Grand

Roanne agglomération, Christian Avocat, les élus désapprouvent « les méthodes employées » par la communauté d'agglomération accusée de démarcher individuellement certaines communes « sans associer leurs intercommunalités. Sont-ce les prémices du mode de gouvernance que vous proposez ? » s'interrogent les élus. Lesquels regrettent « cette attitude hégémonique » qui leur fait craindre « ce que pourrait être dans le futur ce grand machin ».

« On a l'impression que le Grand Roanne recherche des contribuables plutôt qu'un projet de territoire » analysait Jacques Thiouin.

Dans ce même courrier ils réfutent « la pensée unique de l'organisation roannaise de la coopération intercommunale sur le principe d'une vaste communauté d'agglomération regroupant 51 communes du Scor, voire l'ensemble de l'arrondissement. »

Ces élus « veulent favoriser un réel débat de fond qui mette en perspective les différentes approches possibles pour assurer le meilleur avenir du Roannais et de ses territoires. »

« Contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, rien n'est encore figé », rassure Bernard Jayol. « La carte présentée par le préfet n'est qu'un projet et il tiendra compte de l'avis des territoires avant d'arrêter définitivement les contours de la future intercommunalité ».

La base de travail proposée par le groupe d'élus s'appuie sur des réflexions engagées en 2006 qui organisaient le territoire en cinq pôles intercommunautaires (voir par ailleurs) au lieu des onze actuels.

Un découpage jugé « plus équilibré » car il conserverait la notion de proximité chère à ses élus. « Car le territoire pertinent c'est la dimension humaine », philosophaient Jean Bartholin.

Max Chapuis

> (1) : René André Barret (CC Pacaudière), Jean Bartholin (CC Côte roannaise), Georges Bernat (CC Vals d'Aix et d'Isable), Michel Girin (Pays d'Urfé), Claude Janin (Copler), Pierre Pointet (CC Charfleu), Bernard Thivend (CC Ouest roannais), Bernard Jayol, Jean-Claude Tissot et René Lapallus, Georges Suzan (maire de Busnières) et Jacques Thiouin (maire de Renaison).



La base de travail proposée par le groupe d'élus s'appuie sur des réflexions engagées en 2006

(Guy Favre)

De onze à cinq pôles intercommunaux

En 2006 des réflexions avaient été engagées sur une nouvelle organisation intercommunale. C'est à partir de celles-ci que les élus entendent entamer un dialogue de fond.

Ce découpage verrait la création d'un pôle Ouest roannais regroupant la communauté éponyme et celles de La Pacaudière, et de la Côte roannaise.

Un Grand Roanne élargi avec la communauté de Perreux. La fusion du pays de Charlieu avec son voisin de Belmont. L'organisation d'un territoire d'interface entre Lyonnais et Roannais prévoyant le regroupement de la Copler et de la communauté de Balbigny. Et enfin une fusion Val d'Aix/Pays d'Urfé.

On arriverait ainsi à un pôle

de près de 90 000 habitants avec l'adhésion des communes limitrophes volontaires. Et quatre autres pôles de 10 000 à 25 000 habitants.

Pour être lisible à l'échelle régionale voire nationale, ce projet prévoit le renforcement du Pays en Roannais en un pôle intercommunautaire.

M.C.

Intercommunalité : la proximité plutôt qu'un « grand machin »

Grand Roanne agglomération est montré du doigt par un groupe d'élus qui dénonce « le mode de pensée unique qui viserait la création d'une vaste communauté d'agglomération » aux dépens de territoires à taille humaine

Si la réforme de l'intercommunalité n'est pas encore au centre des préoccupations du citoyen lambda, qui n'en a pas encore saisi les répercussions dans sa vie quotidienne, elle est par contre le sujet du moment pour les élus.

Lesquels entendent s'approprier cette question et pas se la voir

Les élus regrettent « l'attitude hégémonique du Grand Roanne »

imposer. C'est le sens de la conférence de presse qu'ont tenu sept des dix présidents de communautés de communes de l'arrondissement, trois conseillers généraux et deux maires, hier à Renaison (1).

Ce groupe d'élus est unanime pour juger « dangereux de réduire les perspectives qui s'offrent à nos territoires à la seule recherche d'une taille critique à atteindre pour de prétendues économies d'échelle, voire l'opportunité de capter une éventuelle manne financière et fiscale. »

Dans une lettre adressée au président du Grand

Roanne agglomération, Christian Avocat, les élus désapprouvent « les méthodes employées » par la communauté d'agglomération accusée de démarcher individuellement certaines communes « sans associer leurs intercommunalités. Sont-ce les prémices du mode de gouvernance que vous proposez ? » s'interrogent les élus. Lesquels regrettent « cette attitude hégémonique » qui leur fait craindre « ce que pourrait être dans le futur ce grand machin ».

« On a l'impression que le Grand Roanne recherche des contribuables plutôt qu'un projet de territoire », analysait Jacques Thiouin.

Dans ce même courrier ils réfutent « la pensée unique de l'organisation roannaise de la coopération intercommunale sur le principe d'une vaste communauté d'agglomération regroupant 51 communes du Scot, voire l'ensemble de l'arrondissement. »

Ces élus « veulent favoriser un réel débat de fond qui mette en perspective les différentes approches possibles pour assurer le meilleur avenir du Roannais et de ses territoires. »

« Contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, rien n'est encore figé », rassure Bernard Jayol. « La carte présentée par le préfet n'est qu'un projet et il tiendra compte de l'avis des territoires avant d'arrêter définitivement les contours de la future intercommunalité ».

La base de travail proposée par le groupe d'élus s'appuie sur des réflexions engagées en 2006 qui organisaient le territoire en cinq pôles intercommunaux (voir par ailleurs) au lieu des onze actuels.

Un découpage jugé « plus équilibré » car il conserverait la notion de proximité chère à ses élus. « Car le territoire pertinent c'est la dimension humaine », philosophaient Jean Bartholin.

Max Chapuis

> (1) : René André Barret (CC Pacaudière), Jean Bartholin (CC Côte roannaise), Georges Bernat (CC Vals d'Aix et d'Urfé), Michel Girin (Pays de la Côte), Claude Janin (Copier), Pierre Pointet (CC Charlieux), Bernard Thivend (CC Ouest roannais), Bernard Jayol, Jean-Claude Tissot et René Lapallus, Georges Suzan (maire de Busières) et Jacques Thiouin (maire de Renaison).



La base de travail proposée par le groupe d'élus s'appuie sur des réflexions engagées en 2006

(Guy Favre)

De onze à cinq pôles intercommunaux

En 2006 des réflexions avaient été engagées sur une nouvelle organisation intercommunale. C'est à partir de celles-ci que les élus entendent entamer un dialogue de fond.

Ce découpage verrait la création d'un pôle Ouest roannais regroupant la communauté éponyme et celles de La Pacaudière, et de la Côte roannaise.

Un Grand Roanne élargi avec la communauté de Perreux. La fusion du pays de Charlieux avec son voisin de Belmont. L'organisation d'un territoire d'interface entre Lyonnais et Roannais prévoyant le regroupement de la Copier et de la communauté de Balbigny. Et enfin une fusion Val d'Aix/ Pays d'Urfé.

On arriverait ainsi à un pôle

M.C.